

**2011\_B194**

**OBJET : Aménagement du territoire - Entrées de ville - Entrée de ville de Mimet - Travaux d'aménagement de la RD8 - Quartier la Tour - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire**

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENCO Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(s) avec pouvoir :**

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

**Excusé(s) :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Robert DAGORNE donne lecture du rapport ci-joint.

## BUREAU DU 19 MAI 2011

Rapporteur : Monsieur Robert Dagonne

Objet : Entrée de ville de Mimet - Travaux d'aménagement de la RD8 -  
Quartier La Tour - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire.

### Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par marché n° 5A04M16, en date du 01 octobre 2004, la CPA confiait la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'aménagements de l'entrée de ville de Mimet RD8, quartier La Tour à la SEMEPA.  
Aujourd'hui la SEMEPA fait parvenir à la Communauté le bilan de clôture de cette opération et demande quitus.

### Rappel des faits :

Le programme de travaux portait sur les points suivants :

- Réduction de la largeur de voie de la RD8.
- Insertion de terre-pleins centraux sur la RD8, nus d'abord, puis arborés à l'approche du carrefour.
- Création d'îlots de protection pour la sécurisation des traversées piétonnes.
- Réaménagement de l'embranchement du chemin du Moulin d'Eau pour améliorer la liaison avec la RD8.
- Aménagement d'une place urbaine et de places de stationnement pour les commerces au sud de la RD8.

- Amélioration des abords de la RD8 pour sécuriser les piétons et mieux visualiser l'approche du carrefour.
- Aménagement d'espaces verts.

Le montant de la convention CPA/SEMEPA était de 793 368,60 € TTC (convention d'origine + avenant n°1).

Le montant des dépenses définitives est de 759 185,41 € TTC détaillé comme suit :

- frais divers	19 197,58 € TTC
- maîtrise d'œuvre	28 845,12 € TTC
- travaux	681 811,06 € TTC
- honoraires SEMEPA	29 200,54 € TTC
- frais financiers	<u>131,11 € TTC</u>
<b>Dépenses définitives</b>	<b>759 185,41 € TTC</b>

Le montant de recettes définitives est de 771 161,06 € TTC détaillé comme suit :

- avance de la CPA	734 215,00 € TTC
- rémunération SEMEPA	28 049,85 € TTC
- produits financiers	<u>8 896,21 € TTC</u>
<b>Recettes</b>	<b>771 161,06 € TTC</b>

**Solde** **11 975, 65 € TTC**

En conclusion, l'analyse de ce décompte fait apparaître un trop perçu pour la SEMEPA de 11 975,65 € TTC au profit de la Communauté du Pays d'Aix.

Par ailleurs, la SEMEPA sollicite le quitus pour l'exécution de sa mission.

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU le code des marchés publics;

VU la délibération du Conseil Communautaire 2009A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau.

## Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

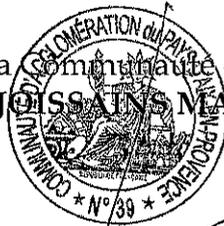
- **ADOPTER** le bilan de clôture du mandat confié à la SEMEPA pour l'aménagement de l'entrée de ville de mimet - RD8 quartier LaTour.
- **Dire** que ce bilan fait ressortir un solde débiteur pour la SEMEPA de 11 975,65 € TTC.
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer le quitus et à prendre toute décision ou tout acte propre à assurer la pleine exécution de ce quitus ;
- **DIRE** que la recette correspondante sera imputée au budget général de la CPA compte 238 nature 824.

**OBJET : Aménagement du territoire - Entrées de ville - Entrée de ville de Mimet - Travaux d'aménagement de la RD8 - Quartier la Tour - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



Acte rendu exécutoire par transmission  
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence  
Le **25 MAI 2011**